

DU 01 AU 08 DECEMBRE 2022

Élections professionnelles à la Ville de Paris



JE VOTE *la* cgt



Attention, ce document
n'est pas un bulletin de vote

Voter CGT, c'est essentiel

Pour donner aux futur.es élu.es les moyens de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent-es statutaires et contractuel-les pour un meilleur service public, du local au national.

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- Instauration du temps de travail à 32h00 ;
- Création d'emplois statutaires ; Titularisations des précaires.
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
 - le blocage immédiat des prix de première nécessité (denrées alimentaires, essence, gaz, électricité...)
- Application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% d'augmentation de salaire, 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- Augmentation du financement de la formation ;
- Développement et augmentation de la participation de la ville aux oeuvres sociales (Agospap) et à la restauration collectives (ASPP).
- Création d'un passeport de formation (diplômes, expériences professionnelles, VAE...) favorisant une évolution de carrière.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL DRH-DSIN-DFA

Je vote CGT

Pour des représentant.es qui interviendront au CST

- Fusion de services et suppression de postes en découlant
- Burn-out en série
- Rapports sociaux quasi inexistant
- Non-titularisation de collègues en reconversion à qui on n'a pas accordé les moyens nécessaires pour se former
- Réorganisation de services sans information et concertation préalable des personnes concernées
- Aucune reconnaissance envers certains agents occupant ou ayant occupé des postes à responsabilité
- Recours à de très nombreux contractuels sur des postes qui pourraient être occupés par des titulaires.
- Pour les contractuels des CDD qui s'éternisent et qui ne sont pas sûrs de se transformer en CDI à la fin.
- De meilleures prises en comptes des charges de travail avec des promotions au grade supérieur plus importante
- Élargissement de la NBI, et de la prime CIA plus conséquente à toutes et tous!
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle (Handicap; Reconversion; Reclassement)
- des passerelles plus accessibles entre corps professionnels avec de réelles formations d'intégration.

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



<https://cgtvilledeparis.fr/>

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL de la DFA / DRH / DSIN

Du 1er au 8 décembre 2022, nous sommes appelés à élire nos représentant.es au Comité Social Territorial Central (CST) ainsi que les CST de directions et les CAP. Voter pour la liste CGT DRH-DFA-DSIN, c'est élire des collègue.s engagé.s à défendre un service public parisien de qualité. Défendre les intérêts collectifs et individuels des agents, face à une administration qui poursuit la casse de nos services et la dégradation de nos conditions de travail.

Quels que soient nos métiers et nos fonctions, nous avons été impactés par les différentes réorganisations de nos directions, qui se sont opérées depuis quelques années à pas de charge et, sans véritable réflexion sur la qualité du travail rendu. Cette charge de travail s'est alourdi dans un contexte sanitaire exceptionnel et défavorable pour les agents en présentiels.

Or, face à la période de crise que nous traversons, la précarité sociale explose et nécessite des services publics plus forts. Ces directions par le manque de moyens et d'effectifs, fragilise les conditions de travail des agents.

Ces choix dégradent nos conditions de travail et augmentent les risques psycho-sociaux entraînant plus d'accidents du travail, maladie, burn-out, troubles musculo-squelettiques !

Que nous soyons administratifs, ou techniciens de catégorie A, B ou C, nous travaillons très souvent en sous-effectif et avec une surcharge de travail. Par ailleurs, face à l'inflation, nos salaires sont toujours trop faibles, nos carrières ralenties et peu de considération pour le travail effectué. La casse de notre service public se poursuit !! Que nous réserve l'Exécutif pour les quatre années à venir ? Face à cette administration méprisante, résistons et votons CGT.

Notre organisation vous accompagne :

- Pour l'obtention de la NBI, de promotions, de primes équitables...
- Pour réclamer le maintien des effectifs, le droit à la déconnexion...
- Pour demander que les réorganisations de services soient présentées aux agents avant (et non après ou jamais).
- Pour la reconnaissance des « faisant fonction » et leur passage en catégorie supérieure.
- Pour défendre les contractuels pour qu'ils puissent bénéficier de plans de titularisation.
- Accompagnement des agents en discipline et face à l'administration.

Notre priorité, c'est vous et non le souci de la contrainte budgétaire
La CGT est aux côtés des agents

La CGT revendique que la municipalité assume toutes ses obligations légales sur sa participation au repas, un temps raisonnable compté comme temps de travail pour aller vers la cantine la plus proche, et une solution pour les repas des agents travaillant samedi, dimanche, soirée.

Télétravail : la CGT revendique que cela se fasse sur la base du volontariat, avec une vraie indemnité qui compense le coût des fluides, les repas, les équipements mobiliers, avec maintien du bureau initial.. et refuse le flex-office (bureau partagé non attribué et réservable pour les jours de présentiel).

La CGT ne fait réellement aucun compromis sur le droit des agents.

Au niveau national, le gouvernement prévoit des suppressions massives de postes de fonctionnaires, l'externalisation des missions, des régimes de retraites doivent disparaître, dont le nôtre...

La CGT se battra pour leur maintien, voter pour la CGT à la ville de Paris, c'est également mener ce combat national.

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de mandaté.e.s CGT au CST, ce qui leur permettra d'intervenir sur toutes les questions liés aux conditions de travail et de salaires.

Donner aux futurs élus les moyens de défendre vos droits, que vous soyez titulaires ou contractuels.

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentants CGT dans les instances à l'échelon national : au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et Conseil Commun de la Fonction Publique pour examen et avis des projets de lois et décrets, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour les questions relatives à la formation professionnelle.

Liste des candidats au CST DFA-DRH-

Aïcha Abdesmed	Mohammed Benomari	Najat Nabil	Martine Lepoivre
Laurent Meunier	Thierry Hypolite	Affoue Kouadio	Sophie Dufour
Haby Hamidou	Nancy Fievet	Philippe Vuong	David Latasa
Aminata Diarra	Lydie Matoumoueni	Brigitte Leboul	Jean-Marie Owen
